

Appel aux maires de France

Non à l'installation de migrants supplémentaires dans nos départements ruraux.

Chers collègues,

Le Président de la République a décidé de disperser dans les territoires ruraux des dizaines de milliers d'immigrés, séjournant jusqu'à présent, irrégulièrement ou non, dans la région parisienne.

Pour rendre, sans doute, Paris plus « présentable » et plus contrôlable six mois avant les Jeux Olympiques, Emmanuel Macron veut faire partager aux ruraux la vie des banlieues.

C'est inacceptable.

Sans que la population ait été consultée, 50 migrants devaient être installés l'an dernier à Réalmont, une petite cité du Tarn de 3 500 habitants, dans des logements vacants, bien sûr remis à neuf. Des réfugiés présumés, puisque leur situation n'avait pas encore été examinée. Or 90 % des déboutés du statut de réfugié ne sont jamais expulsés !

Cette décision a suscité inquiétude et colère. J'ai exigé l'arrêt de ce projet, signant l'impuissance du gouvernement en matière migratoire. Le préfet a dû reculer. L'accord des Maires est désormais requis chez nous.

Mais le gouvernement transfère, avec hypocrisie, sa responsabilité sur nous. Une responsabilité politique aujourd'hui, et peut-être demain, une responsabilité pénale pour mise en danger de la vie d'autrui, en cas de drame.

Il nous place, en effet, en première ligne d'une politique dont on mesure, hélas, chaque jour, les avatars. Personne n'a oublié les raisons administratives de la mort de la petite Lola – une OQTF inexécutée –, ni le contexte dans lequel un jeune rugbyman, Thomas, a été assassiné dans une fête de village, à Crépol.

Pourtant, si un sujet fait consensus, en France, c'est bien celui-là : **80 % des Français exigent que le gouvernement mette un terme à l'immigration de masse.** Son lien avec la délinquance et la criminalité a été reconnu par le Président de la République lui-même sur France 2, le 26 octobre 2022, puis par le ministre de l'Intérieur : un lien ancien et direct, souligné comme tel par l'ancien ministre de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, il y a une dizaine d'années. Un lien tenu longtemps confidentiel, mais que tous les acteurs publics connaissent bien. Chaque jour nous en fournit une triste et parfois dramatique illustration.

Il serait, paraît-il, « républicain », au nom de la « solidarité nationale » d'ouvrir un peu plus la porte de nos communes aux immigrés... Cela revient à dire que les opposants à cette politique désastreuse, pesant sur les plus faibles de nos compatriotes et, maintenant, sur les pays ruraux, ne seraient pas « républicains » !

Or, nous sommes bien les piliers de la République ! Dans toutes les difficultés de la vie de nos concitoyens, c'est nous qui sommes aux avant-postes. Durant la crise épidémique, c'est nous qui avons fait, avec nos pauvres moyens, ce que l'État était incapable de faire.

Je suis le maire de droite d'une ville de gauche, Lavour, en Occitanie, depuis 28 ans.

J'ai représenté mes concitoyens trois fois à l'Assemblée nationale et suis membre de la même famille politique gaulliste depuis 1981, l'année où le secrétaire général du PCF, Georges Marchais, disait qu'il fallait « stopper l'immigration officielle et clandestine ».

Le laxisme révolte les Français. Il altère l'image des étrangers et de leurs descendants qui respectent notre pays, son histoire, nos valeurs, nos principes républicains. Il entretient la xénophobie et donc un climat malsain.

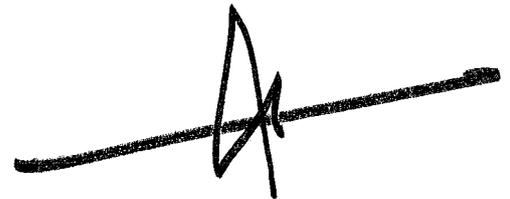
Nous ne pouvons, avec nos compatriotes, être les victimes de l'absence de courage politique. Mais d'autres questions se posent : serons-nous pénalisés financièrement par l'État si nous n'accompagnons pas cette politique ? Ses services seront-ils plus tatillons à l'égard des récalcitrants ?

Ces questions, on est en droit de se les poser.

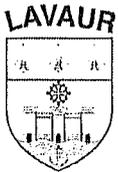
De même, vous avez le droit à la transparence ! Je vous invite à poser à votre préfet les mêmes questions que j'ai posées, au préfet du Tarn, pour l'instant restées sans réponse. Plus nous serons nombreux à opposer un veto à ce transfert de la responsabilité de l'État, plus nous serons forts.

Soyez sûrs, en conclusion, de ceci : si dans votre commune, s'observe une montée des actes de délinquance ou des réactions, hélas, épidermiques de rejet des immigrés, c'est vous, et non l'État, que vos concitoyens rendront responsables de cette situation.

Je vous invite donc à me faire part de votre refus d'accueillir des immigrés, et vous assure, avec ma solidarité, de mes meilleurs sentiments.



Bernard CARAYON
Maire de Lavour
Conseiller régional d'Occitanie
Ancien député du Tarn
Blog : <https://bernardcarayon.fr/>
Courriel : cabcarayon@yahoo.fr



MAIRIE de LAVOUR

Lavaur, le 8 janvier 2024

Bernard CARAYON
Maire de Lavaur
Conseiller régional
d'Occitanie
Ancien député

Monsieur Michel VILBOIS
Préfet du Tarn
Préfecture
Place de la préfecture
81013 Albi CEDEX 9

Réf : Cab-BC/NdG 2401-1

Monsieur le Préfet,

Par courrier en date du 15 décembre dernier, je vous ai exprimé mon profond désaccord avec la volonté du gouvernement d'éparpiller dans nos territoires ruraux une population immigrée, issue de la métropole parisienne.

J'en comprends, comme chacun, la logique : des milliers d'immigrés, faute de politique migratoire, survivent dans le dénuement sur les trottoirs de l'est parisien, à défaut de pouvoir être accueillis dans des structures saturées. Ils sont trop nombreux, jugés trop visibles, et sont aussi trop souvent associés à l'explosion des problèmes d'ordre et de sécurité publics.

Je vous rappelais dans mon courrier, auquel vous n'avez pas encore répondu, que les liens entre l'immigration et la délinquance sont connus de tous, depuis longtemps, même si cette réalité, confirmée par toutes les statistiques publiques comme par des ministres de l'Intérieur aussi différents que Charles Pasqua, Jean-Pierre Chevènement et Gérard Darmanin, a été soigneusement contestée, camouflée ou relativisée par ceux qui veulent bien ouvrir nos frontières, mais pas la porte de leur maison.

Le Président de la République, lui-même, auquel il est difficile de reprocher, sur ce sujet, sa dureté, affirmait, le 26 octobre 2022, sur France2, que « la moitié au moins » des faits de délinquance à Paris était directement liée à l'immigration. Ce n'est pas « essentialiser » les étrangers que de dire la vérité des chiffres. Mais c'est en la niant que l'on entretient la colère populaire, voire une insupportable xénophobie.

Vous me permettrez donc, de tirer, pour le Tarn dont je suis l'élu depuis trente ans, les conséquences des propos présidentiels, en invoquant le principe constitutionnel de « précaution ». Personne n'a oublié les raisons administratives de la mort de la petite Lola – une OQTF inexécutée –, ni le contexte dans lequel un jeune rugbyman, Thomas, a été assassiné dans une fête de village, à Crépol. L'État n'anticipe guère les risques juridiques générés par ses incuries : c'est devant les juridictions administratives qu'il a été condamné pour « inaction climatique ». Les victimes des inondations dans le Pas-de-Calais envisagent de déposer une plainte au pénal pour « mise en danger de la vie d'autrui ». Il n'est pas acceptable que ce risque judiciaire puisse, un jour, être partagé par l'État et les maires.

Je sais que vous trouverez, malgré tout, quelques élus solidaires du gouvernement auxquels il manque la vue, l'écoute des Français et la mémoire : pas moi. Je suis un républicain attaché aux vertus de l'assimilation telle qu'elle est définie par le Code civil, membre aussi de la même famille gaulliste depuis 1981, année où Georges Marchais, secrétaire général du PCF, affirmait qu'« il faut stopper l'immigration officielle et de clandestins ».

.../...

Selon de nombreuses enquêtes d'opinion, 80 % des Français veulent, précisément, qu'on mette un terme à une immigration devenue folle.

Aussi, je vous renouvelle mon désaccord profond au projet d'accueil, dans le Tarn, d'immigrés déplacés de la capitale.

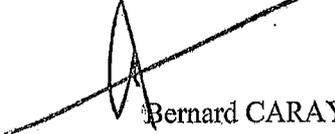
Je vous pose à nouveau les questions suivantes :

- 1- Quel est le nombre total d'immigrés que le ministère de l'Intérieur vous a demandé d'accueillir en 2024 dans le Tarn ?
- 2- Certains d'entre eux ont-ils déjà été installés, et si oui, quelles sont les communes ayant répondu à l'appel de votre prédécesseur ?
- 3- Quel est le statut de ces immigrés ? S'agit-il, par exemple, de demandeurs du statut de réfugié ?
- 4- Dans ce cas, que deviendront les déboutés de ce statut, - en général, 50 % d'entre eux - ? Seront-ils expulsés du territoire national alors qu'en France 90 % d'entre eux ne le sont jamais ?
- 5- Quelle est la nationalité de chacun de ces cinquante immigrés ? Quelle est la proportion d'hommes parmi eux ? Quel est leur âge moyen ? Certains d'entre eux sont-ils auteurs d'infractions ?
- 6- Sur qui reposera la charge financière de leur logement ?
- 7- Quelle occupation auront-ils dans la journée ?
- 8- De quelles allocations sont-ils ou seront-ils bénéficiaires ?
- 9- Je souhaite savoir combien d'Obligations de Quitter le Territoire Français (OQTF) ont été exécutées en 2022 et 2023, sachant que le taux national ressortait à 6,9 % il y a deux ans et à 12 % selon un rapport récent de la Cour des Comptes.
- 10- Combien y a-t-il dans le Tarn de « fichés S » (selon une information publiée dans la presse nationale en 2018, il y en avait entre 100 et 150) ?
- 11- Enfin, y a-t-il des salles de prières salafistes dans notre département ? Si oui, envisagez-vous de procéder à leur(s) fermeture(s) ?

Je voudrais conclure en citant la lettre aux préfets d'une figure importante de la III^{ème} République, Camille Chautemps. Radical-socialiste, il fut ministre de l'Intérieur sous le Cartel des Gauches puis ministre d'État du Front-populaire. Franc-maçon, il était membre de la Ligue des droits de l'Homme : « mon attention a été appelée sur les inconvénients que peut présenter pour le maintien de l'ordre public ainsi que pour la tranquillité de la population, la formation sur notre territoire d'importants groupements des travailleurs étrangers ». Mènent-ils, s'interrogeant sur leur degré d'assimilation, « une existence particulière en conservant leurs langues et leurs habitudes nationales » ?

À l'époque, pourtant, ils étaient peu nombreux, et pour l'essentiel, européens.

Je vous assure, Monsieur le Préfet, de ma considération la plus distinguée, en vous adressant à nouveau mes meilleurs vœux.


Bernard CARAYON